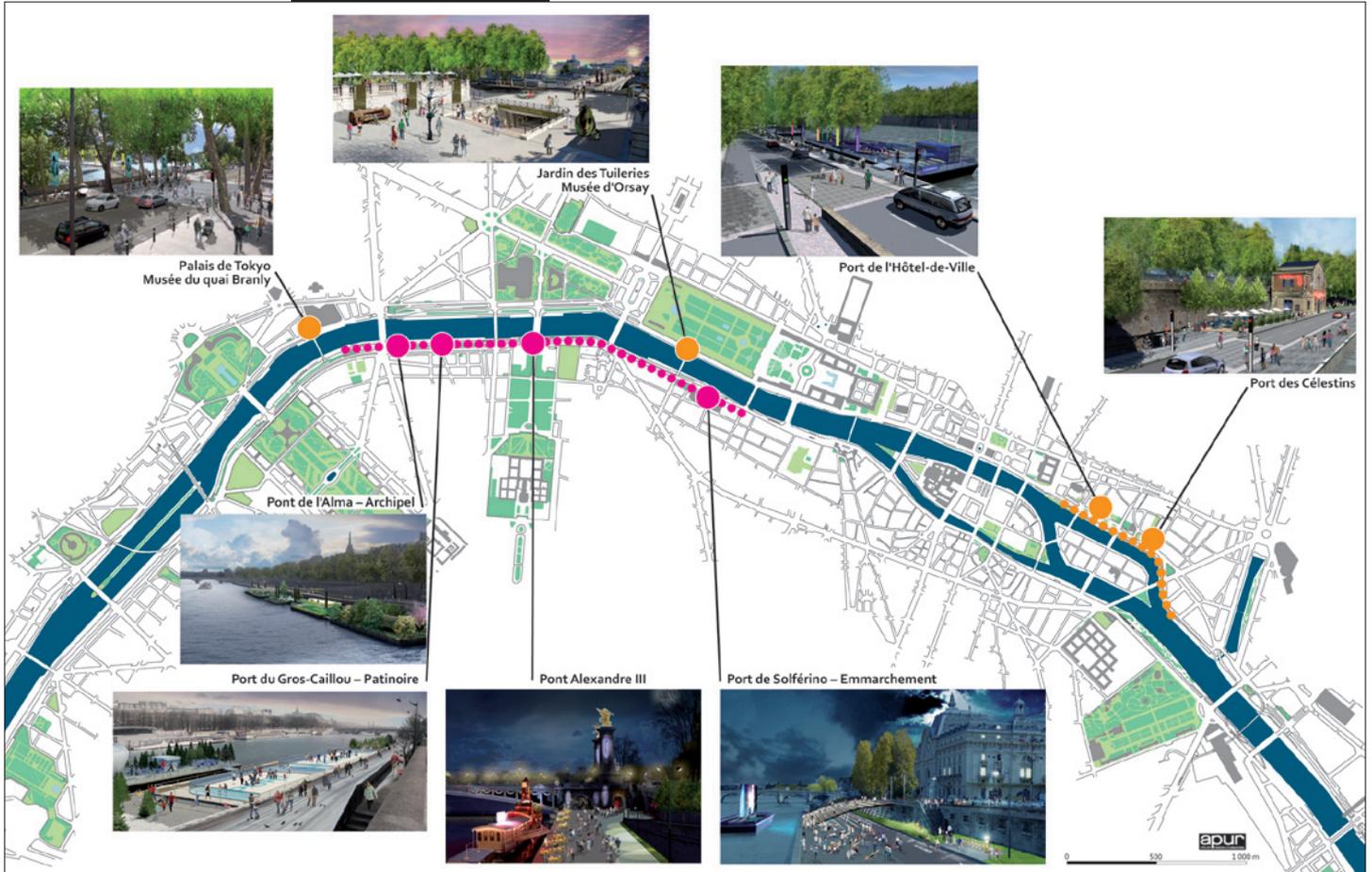


La reconversion des voies sur berges à Paris

NOVEMBRE 2012

NOTE DE 4 PAGES N° 58



En plein cœur de Paris, les bords de Seine sont aujourd'hui partiellement occupés par des « voies express » construites dans les années 1960, coupant la ville de son fleuve.

Sur la rive droite, la voie Georges-Pompidou permet de traverser Paris, d'Ouest en Est sans feux tricolores. Sur la rive gauche, le contexte est différent. La voie sur berges a été réalisée uniquement sur 2,3 km en raison de l'arrêt du projet d'extension en 1974, dû à la mobilisation des habitants et des associations de défense du paysage au droit de Notre Dame contre la voie express.

Aussi, le projet présenté par Bertrand Delanoë, Maire de Paris et Anne Hidalgo, première adjointe, en charge de l'architecture et de l'urbanisme diffère sur les deux rives.

Rive droite, il s'agit de transformer la voie Georges-Pompidou en boulevard urbain préservant ainsi le trafic automobile mais rendant plus accessible le « magnifique travelling urbain ».

Le projet rive droite qui a été réalisé durant l'été 2012 permet d'ouvrir la colline des musées sur la Seine en créant des nouvelles traversées au niveau du palais de Tokyo et du jardin des Tuileries et de réaliser une promenade de plus d'un kilomètre face à l'île Saint-Louis.

Rive gauche, la voie sur berges sera fermée à la circulation automobile sur 2,3 km entre le musée d'Orsay et le pont de l'Alma. Chacun pourra s'appropriier ces 4,5 ha situés dans un cadre patrimonial unique.

Rive gauche, un nouvel espace public prendra place au printemps 2013, sur 2,3 km entre le musée du quai Branly et Orsay

Le Port de Solferino aujourd'hui et demain



Un espace public programmable est proposé avec des activités saisonnières, liées au sport, à la culture, à la nature et renforçant les possibilités d'utilisation du fleuve (transport fluvial de logistique, de passagers, amarrage de bateaux...).

Le renouvellement de la méthode de projet, « l'expérimentation urbaine » est au cœur du processus : l'ouverture du site est un point de départ, la suite se construira avec ceux qui viendront.

Il s'agit de respecter les contraintes d'inondabilité et de réversibilité (au titre de la circulation) et de reconquérir le site en prenant appui sur ces 4 thèmes programmatiques :

- la nature parce que la Seine est un corridor national de la biodiversité ;
- le sport parce que les espaces de sport en plein air dans Paris sont rares ;
- la culture, la Seine relie les plus grands musées du monde ;
- et les activités fluviales, le port de Paris étant le premier port fluvial européen.

Sur chacun de ces ports, un site-objet spécifique est créé qui agit comme un déclencheur programmatique :

- l'archipel de jardins flottants au port du Gros Caillou,
- un restaurant culturel dans la culée du pont Alexandre III (équipe VFE, Mésarchitectures lauréat),
- l'embarquement au pied du musée d'Orsay qui constitue un lieu potentiel de présentations scéniques.

Une autre innovation de ce projet a été, afin de faire vivre cet espace, de lancer un appel d'offres pour choisir une équipe de programmation et de production déléguée pour 2 ans. Cette équipe dont le mandataire est

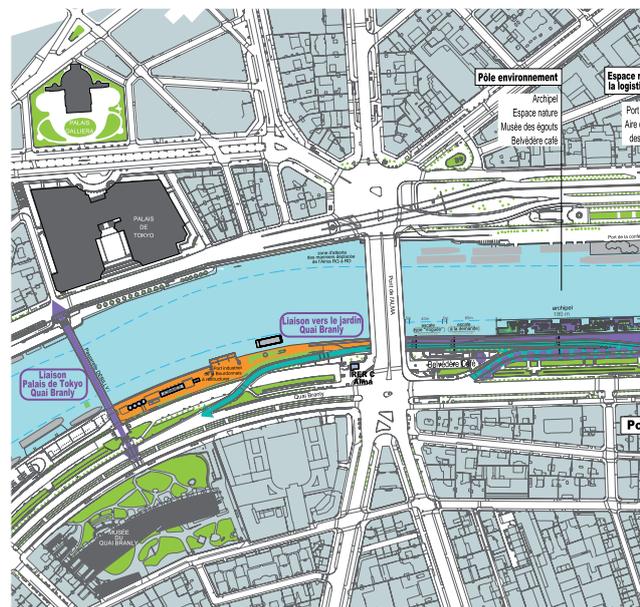
Artevia associé à Lille 3000, F. Azzi, B Smets et Carat Sport programme l'espace au rythme des 4 saisons, des jours (le week-end, la semaine) et des horaires (le jour, la soirée et la nuit).

Le projet est piloté par la mission Berges de Seine du Secrétariat Général de la Ville de Paris à laquelle l'Apur est associé. Il est réalisé en partenariat avec Ports de Paris, propriétaire des berges, Voies Navigables de France et de nombreux services de l'Etat (SABF, Préfecture de Police, Préfecture de Paris...).

Port du Gros Caillou



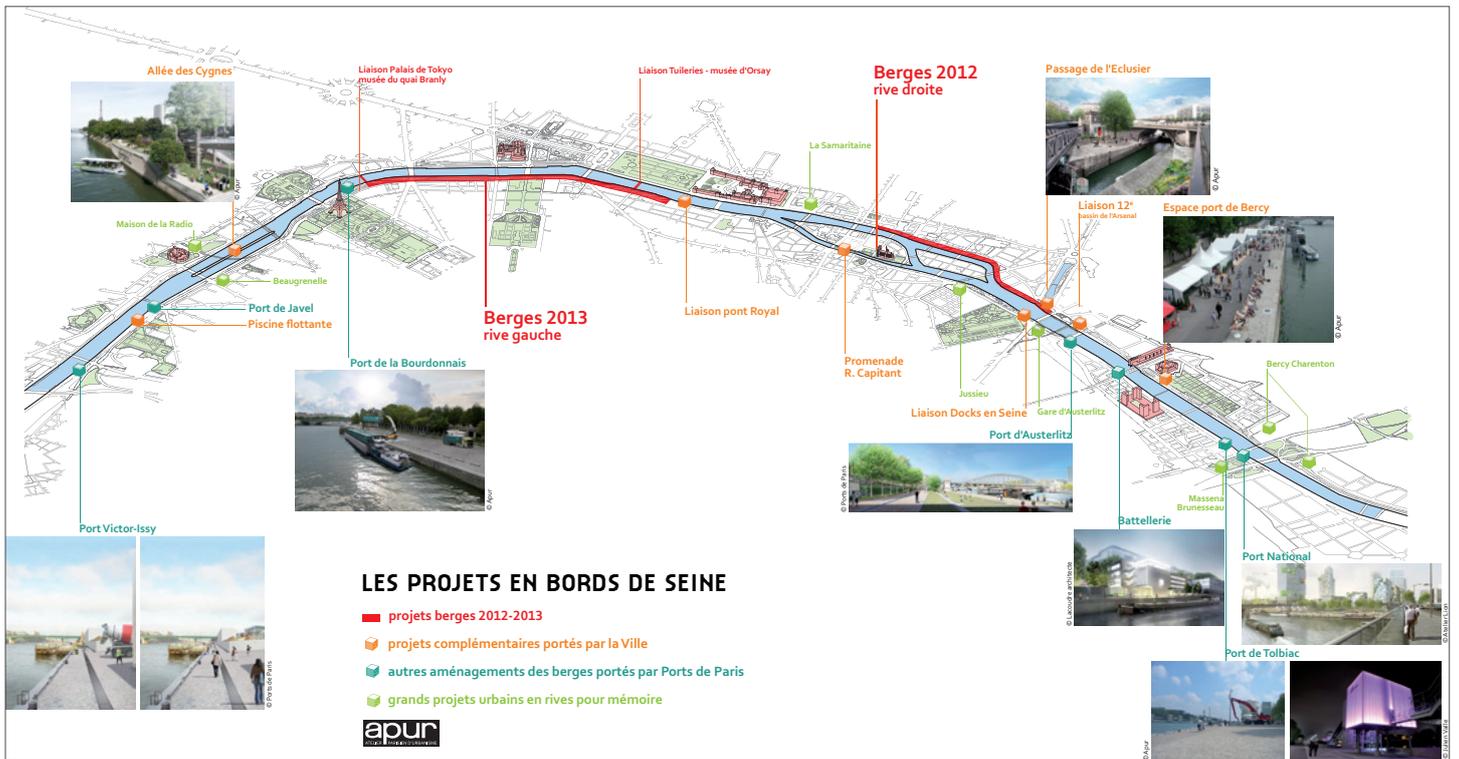
Port du Gros Caillou



Port Alexandre III – Invalides



Port Alexandre III



Le projet de transformation des voies sur berges et l'initiative métropolitaine choisie par la Ville de Paris pour l'Appel à Initiatives lancé par Paris Métropole (AAI). À l'amont de Paris, la mutation des bords de Seine industriels est aussi largement amorcée (Ivry-Confluences, les Ardoines, Choisy-le-Roi...).

À l'aval, une réflexion s'est engagée autour de l'axe Seine, Paris-Rouen-Le Havre, pour développer le trafic fluvial et construire une « façade maritime » de Paris.



Directrice de la publication: Dominique Alba
 Étude réalisée par: Jean-Christophe Choblet et Patricia Pelloux
 Cartographie et maquette: Apur
 www.apur.org